

3€

regards

N°41/MARS 2014

MUNICIPALES
LES DESSOUS
DU VOTE

AUTO PORTRAIT
MYRIAM MARTIN

VALLS ET PHILIPPOT
SONT SUR
UN PLATEAU...



LA CGT
QUESTIONS
D'AVENIR

CHAQUE JOUR + CHAQUE MOIS + CHAQUE SAISON
REGARDS.FR + E-MENSUEL + TRIMESTRIEL
ABONNEZ-VOUS

À retourner à Regards, 5, Villa des Pyrénées, 75020 Paris

PRÉNOM :

NOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

EMAIL :

60 € : Les 4 magazines + les 11 e-mensuels
+ l'accès aux espaces réservés aux abonnés sur regards.fr
(archives+dossier...)

Choisissez votre tarif

- 40 € tarif étudiants-chômeurs
 60 €
 Abonnement de soutien

montant à préciser :

€

Choisissez votre rythme

- en une fois
 par trimestre
 par mois

**Choisissez votre moyen
de paiement**

- par chèque
 par carte bancaire
(remplir le bulletin
ci-dessous)

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend avec le créancier.				N° national d'émetteur 484326	
VOS NOM, PRÉNOM ET ADRESSE				Nom et adresse du créancier LES ÉDITIONS REGARDS 5 Villa des Pyrénées 75020 Paris	
COMPTE À DÉBITER				Nom et adresse de votre banque ou de votre centre CCP	
Code d'établissement	Code guichet	Numéro de compte	CLé RIB		
_____	_____	_____	_____		
Date	Signature			JOINDRE UN RIB OU UN RIP	

À retourner à Regards, 5, Villa des Pyrénées, 75020 Paris
Téléphone : 09 81 02 04 96

La CGT questions d'avenir

Le nouveau secrétaire de la CGT n'est pas un homme prolix. Quand il s'exprime, ses mots n'en ont que plus de poids. Il l'a fait, sur un site dédié à l'économie. Décryptage des enjeux cégétistes...

Dans un long entretien publié sur le site du *Nouvel Économiste*¹, le secrétaire général de la CGT, Thierry Lepaon, énonce ses conceptions des enjeux économiques et sociaux contemporains. Il marque ses nettes distances à l'égard des choix officiels, patronaux et gouvernementaux, dérégulation et baisse de la masse salariale. Au détour d'une question, il pousse plus loin sa conception de la mission syndicale.

« Il n'existe à la CGT aucune opposition de principe face au patronat. L'entreprise est une communauté composée de dirigeants et de salariés – là encore, je regrette que les actionnaires fassent figures d'éternels absents – et ces deux populations doivent pouvoir réfléchir et agir ensemble dans l'intérêt de leur communauté. Sur ce plan, il est évident que le pragmatisme syndical s'impose. »

1. lenouveleconomiste.fr, 19 février 2014

UN SYNDICALISME FRANÇAIS ORIGINAL

Au-delà de propos par ailleurs combatifs, une déclaration de ce type ne manquera pas de susciter des débats passionnés au sein de la vieille centrale française. Thierry Lepaon veut insister sur les effets délétères, pour les entreprises elles-mêmes, de la dictature de l'actionnaire. Faut-il pour autant parler de « communauté » ? Et quelle conséquence en tirer pour la définition du combat salarial ? Ce débat est bien sûr avant tout celui des adhérents de la CGT. Il ne peut laisser indifférent le corps social tout entier ; il est le bien de toute la gauche.

L'histoire syndicale française est originale. Pendant longtemps, la CGT a été l'expression principale de la revendication ouvrière puis salariale. À la différence de ce qui s'est passé dans l'Europe du Nord et du Nord-Ouest, le syndicalisme se développe en France de façon distincte du

La CGT incarne donc, pendant quelques décennies, un syndicalisme qui se définit comme étant à la fois « de classe et de masse »

socialisme. Jusqu'au début du xx^e siècle, l'essor se fait sous les auspices d'une tradition très radicale, influencée par la tradition anarchiste: c'est le temps du « syndicalisme révolutionnaire », que ses critiques baptisent volontiers « anarcho-syndicalisme ». Dès la veille de la Première Guerre mondiale, ce syndicalisme indépendant (celui de la Charte d'Amiens de 1906) glisse peu à peu vers des options plus modérées, plus proches de celles du syndicalisme de souche travailliste ou sociale-démocrate.

Mais l'option plus révolutionnaire persiste, de façon séparée. L'entre-deux-guerres installe alors l'existence de deux branches séparées de l'ancienne CGT, dont l'une (qui prend le nom de CGT « unitaire ») est liée au Parti communiste et l'autre (la CGT « confédérée ») se rapproche de la SFIO « maintenue » de Léon Blum. Au départ, la branche « réformiste » s'avère majoritaire dans le monde du travail. Quand la CGT se réunit en 1935, dans

la foulée du Rassemblement populaire, les « confédérés » de Léon Jouhaux dominent les « unitaires » de Benoît Frachon. Mais la dynamique est déjà du côté des seconds, mieux implantés dans les branches expansives et modernes. La Seconde Guerre mondiale ne fait que sanctionner leur accession à la majorité dans la plus grande centrale française du moment.

Après la guerre et la nouvelle scission de 1947, qui voit naître Force ouvrière sous les auspices de la guerre froide et de « l'aide » américaine, la CGT présente une double caractéristique: elle est majoritaire dans le monde du travail, ce dont attestent les élections professionnelles de l'après-guerre; si elle est formellement indépendante de tout parti (différence avec les modèles anglais et allemand), elle est dominée par les militants communistes et ses orientations sont discutées au sein même de la direction communiste. La CGT incarne donc, pendant quelques



décennies, un syndicalisme qui se définit comme étant à la fois « de classe et de masse » et qui est coloré par sa proximité avec un communisme oscillant lui-même entre 20 et 25 % jusqu'à la fin des années 1970.

Structurellement, le courant réformiste de type nord-européen est longtemps minoritaire dans le syndicalisme français. Ce qui n'exclut pas la persistance du rêve « travailliste » au sein de Force ouvrière et de la SFIO, entre 1947 et 1960, puis la tentation d'une symbiose entre la CFDT (issue de la tradition du syndicalisme chrétien) et le « nouveau Parti socialiste » de François Mitterrand. En 1974, les « Assises du socialisme » sont un moment important de cette tentative. Officiellement, elle échoue, les Assises se contentant de permettre l'entrée dans le Parti socialiste de la « seconde gauche », autogestionnaire et proche de la CFDT, qu'incarne alors le PSU de Michel Rocard.

UNE NOUVELLE DONNE SOCIALE

Les vingt dernières années, elles, sont marquées par un triple phénomène : l'érosion du « mouvement ouvrier » et l'affaiblissement structurel général du syndicalisme (phénomène largement européen) ; le recul de la CGT (en adhérents et en voix) et le rééquilibrage du mouvement syndical, même si la CGT conserve nettement la première place aux élections professionnelles ; la désagrégation des liens entre la CGT

La CGT résiste mieux que le PCF ; elle n'en est pas moins affectée par la rétraction.

et le PCF, lui-même en déclin électoral continu. La force du communisme français tenait à ce que le parti était au cœur d'une galaxie incluant le syndicalisme, des associations actives et un réseau municipal élargi. Paradoxalement, c'est du côté du couple PCF-CGT que s'est situé l'équivalent fonctionnel français des grandes social-démocraties à l'anglo-saxonne, mais dans une dynamique portée vers la rupture sociale. La « galaxie » s'est défaite. Le syndicalisme incarné par la CGT en est à la fois plus libre... et plus solitaire. La CGT résiste mieux que le PCF ; elle n'en est pas moins affectée par la rétraction. Sa place sociale est réelle ; elle est toutefois en jeu.

Le dilemme du premier des syndicats français est de ce fait redoutable. Le syndicalisme français confédéral est plus diversifié que jamais. Force ouvrière incarne une voie particulière, combinant le pragmatisme d'une organisation qui a fait longtemps de la négociation sa

La base de l'indépendance, c'est le projet; or il n'est aujourd'hui réaliste que s'il est alternatif.

marque de fabrique et la radicalité quasi corporative d'un discours centré sur la défense intransigeante des statuts anciens. Depuis son « recentrage » amorcé à la fin des années 1970, la CFDT a pris la place naguère occupée par Force ouvrière d'un syndicat de compromis, à la recherche de consensus entre patronat et monde du travail, soucieux de « modernisation » et de « fluidité », tout autant que de protection du salariat. Quant à la radicalité historique du monde syndical, elle est reprise par la mouvance originale de Sud-Solidaires, ouvertement inspirée de la pente syndicaliste révolutionnaire de la Charte d'Amiens.

Et la CGT ? Elle incarne de façon forte la combativité et souvent la colère. Pas une manifestation revendicative, pas une action d'entreprise sans l'omniprésence du sigle CGT. Mais la combativité, même sur le plan syndical ne suffit pas à définir l'utilité, qui se situe toujours du côté de la capacité concrète à améliorer les choses. Quand la tendance historique était à l'homogénéisation de la classe et à la concertation salariale, quand elle était à l'expansion du « mouvement ouvrier », cette capacité était relativement facile à délimiter. Elle l'est

beaucoup moins quand le temps est à la désindustrialisation, à l'éclatement des statuts et à la dispersion géographique.

La CGT sait, par tradition, que le dynamisme syndical tient à la largeur du spectre que l'on peut mobiliser. Elle sait donc qu'une faiblesse du mouvement syndical français tient à son éparpillement. Elle énonce à partir de là l'exigence de ce qu'elle appelle un « syndicalisme rassemblé ». En cela, elle ne rompt pas avec la tradition ancienne d'une CGT à la fois très identifiée par ses référents « de classe » et capable de rassembler le monde du travail très au-delà de ses frontières mentales et doctrinales. Mais cette CGT agissait dans un environnement où la culture d'une certaine « radicalité » et en tout cas l'univers mental de la « transformation sociale » étaient largement majoritaires à gauche et dans l'espace salarial, ancien et nouveau. Par ailleurs, la CGT a expérimenté les limites d'un syndicalisme plus prompt à dire « non » qu'à énoncer des propositions. La propension contestataire suffisait peut-être à définir une identité positive dans une phase de croissance économique et d'État-providence : l'affirmation pure d'un rapport des forces permettait des

transferts de richesse, de la production et des services vers le monde du salariat. Le bras de fer devient moins efficace dans un système de matrice avant tout financière, où la redistribution générale se tarit en même temps que la sphère publique se rétrécit. Alors le problème politique de la régulation globale et du « système » prend une place de plus en plus déterminante.

AU CŒUR DES CONTRADICTIONS

Dès lors, les difficultés s'épaississent et les questions se multiplient. Dans un monde du travail éclaté, la nécessité d'un « syndicalisme rassemblé » peut apparaître comme stratégique. Mais, qu'il y ait ou non pluralisme des organisations, le syndicalisme est historiquement polarisé entre une culture revendicative plutôt portée vers l'intégration dans le système (sur le modèle nord-européen) et une culture qui, sans négliger les compromis immédiats, est plus attentive à la nécessité de réformes structurelles capables d'asseoir durablement des logiques de développement des capacités humaines. Le « syndicalisme rassemblé » efface-t-il cette polarité ? Assumer la part nécessaire de

« radicalité » est-il incompatible avec le large pluralisme constitutif d'une association professionnelle ?

De même, le passage de la grande croissance keynésienne à la crise systémique n'invalide pas la part de protestation et de refus propre à toute pratique syndicale (la capacité à dire non au nom des intérêts de groupe). Mais on devine de plus en plus que la lourdeur des blocages oblige, davantage que dans le passé, à adosser le refus de ce qui est et l'alternative des choix que l'on juge possibles. De ce fait, le syndicalisme rassemblé n'est-il pas d'autant plus efficace que l'esprit d'alternative y est plus majoritaire ? Dès lors, comment penser, sur la durée et dans le même mouvement, l'équilibre délicat de la quantité et de la qualité, du nombre et de l'esprit qui le met en mouvement ?

Enfin, la CGT a gagné en quelques années son indépendance complète à l'égard de toute formation politique, quelle qu'elle soit. Toutefois, l'indépendance formelle n'a de portée générale et de durabilité que si elle s'appuie sur un projet syndical alternatif, compatible avec les attentes modernes du monde du travail et du hors-travail. Or, dans la complexité de la crise, ce projet ne vaut que s'il touche à la

société tout entière. Mais ce qui touche à cette globalité relève du politique : non pas « politique » au sens étroitement du « partisan », mais politique au sens de la « cité », c'est-à-dire du « bien commun » et de la « chose publique ». Le projet touche à la politique ; toute ambition de projet oblige à maîtriser son rapport à la politique, et à le faire consciemment. La mission du syndicalisme est d'exprimer la demande salariale, de la faire déboucher par de l'action collective, d'en soutenir la possibilité par de la proposition. Le syndicat a sa fonction sociale, qui n'est ni celle d'un parti ni d'une association. Comme tout syndicat, la CGT se doit donc d'être totalement indépendante. Cela signifie-t-il qu'elle se désintéresse de l'existence, à l'échelle de toute la société, d'un large mouvement citoyen, capable de produire et de porter un projet centré sur le développement soutenable des capacités humaines ? Et si la responsabilité des structures politiques spécialisées est décisive dans la dynamique d'un tel mouvement, les syndicats et les associations peuvent-ils se contenter de déléguer aux partis la définition même et la gestion dudit mouvement ? En bref, ne conviendrait-il pas de délimiter les contours d'une articulation du social et du politique qui ne se réduise pas au face-à-face de la subordination et de la séparation ? Modèle travailliste, modèle social-démocrate et communiste, modèle syndicaliste-révolutionnaire... Les trois modèles ne sont-ils pas également

obsolètes aujourd'hui ? Mais par quoi les remplacer ?

Il n'y a pas aujourd'hui d'avenir soutenable du travail qui repose sur les logiques de l'accumulation continue de la marchandise et sur la méthode de son appropriation privative, sous forme de profit accumulé. S'il est une mise en commun à construire, elle repose sur cette ambition d'alternative ; s'il est une « communauté » à penser, elle se fonde sur ce projet et sur lui seul. Toute autre « communauté » est illusoire. Impossible, dès lors, de contourner cette évidence : un projet syndical conséquent ne peut vivre que par de la rupture avec les logiques aujourd'hui dominantes. Celles qu'irriguent les circuits financiers, les milieux patronaux dominants et les cénacles étroits de la « gouvernance ».

Créer du mouvement revendicatif dans la société actuelle n'a rien de simple ; cela suppose tout à la fois d'utiliser des formes traditionnelles (la grève, la manifestation) et d'inventer des formes nouvelles, collant aux formes contemporaines de la socialisation et de la communication interindividuelle. Peut-être doit-on s'ancrer alors dans une conviction : pour que ce mouvement créatif soit durable et pour qu'il puisse gagner, aujourd'hui comme demain, il faut plus que jamais raccorder le refus et la demande concrète à la vision claire d'une société nécessaire et possible. La base de l'indépendance, c'est le projet ; or il n'est aujourd'hui réaliste que s'il est alternatif. ● ROGER MARTELLI



ILE
DE
FRANCE

ile-de-france
la
cgt

ILE
DE
FRANCE

ile-de-france
la
cgt